

## Médiation animale

Rapport journée Médiation animale/Centrale canine 19/04/2023.

Organisée par la Société d'Ethnozootechnie (SEZ), une société s'intéressant aux relations homme, animal domestique et terroir, ainsi que la Centrale Canine (CC), la principale association française de cynophilie, grâce au soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, cette journée d'étude a porté sur la médiation animale. Pour la définir simplement, il s'agit d'une « méthode d'intervention basée sur les liens bienfaisants entre les animaux et les humains à des fins préventives, éducatives ou thérapeutiques ». Non médicamenteuse, cette pratique est reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et, en France, la Haute autorité de santé (HAS).

### La médiation animale, une discipline en plein essor

En pleine évolution, la médiation animale, à la fois concept et pratique, nécessite que ses responsables se réunissent régulièrement afin d'affiner ses principes, finalités et modes d'action. C'est ainsi que le 19/04/2023, au siège de la CC à Aubervilliers, une douzaine d'intervenants se sont succédé devant un auditoire d'une centaine de personnes. Composé d'un grand nombre de jeunes, ce dernier rassemblait vétérinaires, éthologues, psychologues, économistes, juristes, éleveurs, guides, responsables d'association et bien évidemment des éducateurs de chiens.

Après avoir été accueilli par André Varlet, directeur de la CC, la session matinale a été ouverte par Boris Albrecht, directeur de la Fondation A. et P. Sommer, principale association oeuvrant pour la médiation animale en France. Rappelant les premières actions de médiation dans le monde, depuis la chienne de Freud dans les années 30 jusqu'à la création de l'IAHAIO (International Association of Human-Animal Interaction Organisations) fondée en 1990, en passant par les apports du vétérinaire Ange Condoret en 1973 ou du psychiatre Boris Levinson en 1990, Boris Albrecht rappelle combien la médiation animale est un domaine interdisciplinaire pouvant concerner (presque) toutes les espèces animales et n'importe quelle personne malade, handicapée, âgée ou souffrant d'un « contexte social douloureux ».

Boris Albrecht dresse également un rapide état des lieux de la médiation animale en France. Ainsi, selon les enquêtes régulièrement menées par la Fondation Sommer auprès des établissements de soins pour personnes en situation de handicap ou de résidents en Ehpad, les espèces animales les plus sollicitées sont le chien (40%), le cheval ou le poney (40%), les animaux de ferme en général (13%), l'âne (9%) ainsi que quelques autres comme le chat, le lapin ou les oiseaux. Financièrement, le coût d'une séance d'une heure pour une personne est en moyenne de 50€ avec un chien, et de 120€ pour deux heures avec un cheval, ce dernier mobilisant souvent deux personnes.

A l'heure actuelle, en France, on ne ne sait pas exactement combien de personnes travaillent dans la médiation animale. Une lacune qui peut surprendre. Mais qui s'explique essentiellement par le flou régnant autour de l'extrême diversité des intervenants, allant d'individus diplômés d'Etat, à des personnes « intermittentes » n'effectuant ce travail qu'une partie de leur temps, en passant par d'autres qualifiées (diplômes universitaires, qui relèvent du droit privé) ou encore de bénévoles ayant acquis un savoir-faire sur le terrain. Une situation complexe, qui nécessiterait d'identifier et de fédérer tous les acteurs de la médiation animale. D'autant plus que cette « méconnaissance » influe directement sur la qualité et le contrôle des compétences.

### Le chien

En prise permanente avec le terrain, Florian Auffret, chargé de mission en recherche et développement à Handi'Chiens, présente la façon dont son association organise la sélection et l'éducation des chiens

de médiation. Cette association fait essentiellement appel aux races Golden Retriever (50 à 60 cm au garrot, 25 à 30 kg, robe or ou crème) et Labrador (54-57 cm, 30-40 kg, robe noire, jaune ou marron), car ces chiens sont de taille moyenne (et donc à hauteur des personnes se déplaçant en fauteuil roulant) et présentent des formes arrondies ainsi que des oreilles tombantes. L'association achète environ 300 chiots par an, certains venant de refuges de la SPA. Les chiots sont confiés à des familles d'accueil durant 16 mois, où ils sont visités tous les 15 jours, et dont les soins vétérinaires sont pris en charge en cas de maladie. Finalement, les formateurs en attribuent environ 250- 260, les autres étant éliminés pour cause de pathologies, notamment de dysplasies de la hanche et du coude. Handi'Chiens estime le coût des deux ans de formation d'un chien de médiation à 17 000€.

Mais que pense le chien de médiation de ce qu'on lui demande de faire ? Une question un peu provocatrice pour introduire les travaux tendant à estimer le bien-être du chien de médiation au travail. Manuel Mengolin, vétérinaire comportementaliste ayant travaillé à l'Institut de zooprophylaxie expérimentale de Venise, aborde la notion d'éthique animale. Il reprend notamment la définition du philosophe Jean-Baptiste Jeangène Vilmer qui insiste particulièrement sur la « responsabilité morale des humains » faisant travailler un animal. Rappelons que, depuis 2015, le Code civil français considère l'animal comme un « être vivant doué de sensibilité ». Abondant dans ce sens, le chercheur italien parle de « sentience », contraction des mots sensibilité et conscience, ce qui signifie la faculté, la capacité à éprouver subjectivement quelque chose. Une nouvelle notion qui peut paraître floue, mais qui fait l'objet de recherches au moyen d'« éthogrammes », de mesures de l'expression des comportements normaux, habituels, de l'espèce, et susceptibles de servir d'« indicateurs de bien-être ».

Pour sa part, Christophe Blanchard, ethnologue et psychologue ayant déjà étudié le comportement des chiens assistants dans les administrations de l'Etat (Défense, Douane, Justice) -publié dans la revue Ethnozootecnie en 2007- et mis sur pied le programme Caniscol (accompagnement scolaire), présente un programme financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), à la fois fondamental et appliqué. Il s'agit de la formation, en collaboration avec l'Armée, de chiens d'accompagnement de soldats ayant subi un fort traumatisme. Une démarche qui ressemble à celle menée par Handi'Chiens, mais qui se veut plus économique et plus rapide en faisant appel essentiellement à des chiens issus des refuges de la SPA. Le coût d'un chien venant de la SPA est de 400€, alors qu'acheté à l'étranger, il est de 20 000€.

Enfin, Nicolas Dollion, éthologue à l'Université de Reims, présente un travail au long cours consistant à suivre et analyser les relations entre une jeune fille (suivie de l'âge de 7-8 ans jusqu'à plus de 20 ans, souffrant de troubles du spectre autistique (TSA)) et un chien Labrador. Une expérience parfaitement réussie au cours de laquelle l'attachement de l'animal et de la personne, très fusionnel au départ, évolue au fur et à mesure que la jeune fille devient adulte. Mais qui se heurte aujourd'hui au problème du vieillissement du chien médiateur qui, approchant de ses 15 ans, va avoir droit à une retraite bien méritée. Comment gérer une telle situation ? Faut-il retirer le chien, laisser le temps à la jeune fille de faire son deuil en quelque sorte, puis lui confier un nouveau chien ? Ou bien est-il préférable de procéder par « tuilage » de deux chiens (qui devront s'entendre), le plus jeune étant appelé à remplacer le plus vieux ? Chercheurs, praticiens et famille n'ont pas encore décidé. Mais, déjà, ils projettent de rédiger un fascicule pour accompagner la mort d'un chien médiateur.

### **La médiation animale vue par une juriste**

Maîtresse de conférence en droit à l'Université de Lyon, Muriel Falaise brosse un état des lieux juridique de la médiation animale en France. D'emblée, elle observe que cette activité est largement exercée de façon empirique par des personnes bénévoles, tout en reconnaissant que la grande majorité d'entre elles interviennent avec les meilleures intentions. Elle en conclue qu'il est urgent d'améliorer

la formation et les règles. Tout, en concédant qu'il n'y a pas encore unanimité en terme de droit animalier au sein des juristes.

La formation apparaît comme le talon d'Achille. En effet, elle est extrêmement variable du point de vue de la durée des cours théoriques et pratiques sur le terrain (de quelques heures à quelques mois), de la qualification des formateurs et enfin des tarifs. Quant aux règles, on pourrait s'inspirer de celles déjà imaginées par l'IAHAIO. Cette association internationale propose notamment une formation initiale de 450 heures, ainsi qu'une formation en continu de 4 à 8 heures tous les deux ans. Elle a également rédigé un guide de bonnes pratiques. Rappelons qu'on ne part pas de rien et, qu'en France, éleveurs et propriétaires d'animaux domestiques doivent déjà satisfaire à des obligations telles que le respect des cinq libertés définies en 1965 (satisfaction de la soif, de la faim, minimum d'espace vital...) et qu'en 1978 l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a ajouté la notion de la qualité d'« état mental » de l'animal.

Muriel Falaise rassemble ces observations en proposant d'adopter un modèle français de gestion de la médiation animale s'appuyant sur quatre acteurs fondamentaux. Il s'agit du bénéficiaire (la personne assistée), l'intervenant dûment formé (diplômé, qualifié ou ayant validé les acquis de son expérience (VAE)) et reconnu par le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)), de l'animal (dont le comportement et la santé sont régulièrement évalués par un vétérinaire) et enfin un d'un « référent-projet », un expert chargé d'exercer un regard indépendant sur l'ensemble du projet de médiation. Restera toutefois à régler des problèmes complexes tel celui de « l'animal au travail » avec des questions comme « faut-il limiter la durée du travail de l'animal ? » ou « l'animal travailleur a-t-il droit à une retraite ? ». Dans certains pays, le chien et le vers à soie bénéficient déjà d'une prise en compte des effets de la charge de travail. « Il faut un système protecteur pour l'ensemble des acteurs de la médiation », estime Muriel Falaise.

## **Le cheval**

En ce qui concerne la médiation équine, Marine Grandgeorge, maîtresse de conférences à l'université de Rennes, insiste sur la grande diversité des équidés appelés à faire de la médiation, les races allant du poney Shetland au Trait breton en passant par l'Andalou ou le Pur-Sang. De plus, la grande majorité d'entre eux a connu une autre vie auparavant comme cheval de centre équestre, cheval de concours hippique (CSO) ou cheval de course. Les principaux critères d'un « bon » cheval de médiation sont le tempérament, le regard et l'intérêt pour l'humain, ainsi qu'une conformation brachymorphe (corps trapu et court) plutôt que dolichomorphe, un corps élancé étant souvent associé aux problèmes de dos. Pour une synthèse sur les effets du cheval de médiation sur les personnes atteintes de TSA, lire Srinivasan et al., *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 2018, en anglais).

Marine Grandgeorge et Martine Hausberger, directrice de recherche CNRS, toutes deux chercheuses au laboratoire Ethologie animale et humaine (CNRS-Université de Rennes-Université de Caen), ont réalisé une étude sur le bien-être du cheval de médiation. Hors travail, ces chevaux sont maintenus en hébergement extérieur dans 49 % des cas, disposent de fourrage ou de foin à volonté (59%), et vivent en groupe. Au travail, les intervenants ne semblent pas utiliser la technique du « renforcement positif » consistant à donner une friandise au cheval pour l'encourager, alors que cette méthode est souvent pratiquée dans les centres équestres classiques. Par ailleurs, les chevaux brachymorphes semblent plus interactifs avec l'humain que les autres. Sur le plan pratique, les chercheurs ont, en collaboration avec la Mutuelle sociale agricole (MSA), rédigé un livret d'instructions pour les jeunes désireux se former au métier de médiateur équin. Le CNRS de Rennes propose également un stage de formation continue (voir site internet).

## **Des témoignages instructifs et émouvants**

La journée s'est terminée avec l'intervention de plusieurs acteurs de la médiation animale. Une vidéo réalisée dans un centre d'équicie (où l'on ne pratique que la médiation équine, en complément du thérapeute) proche de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) montre la délicatesse et l'empathie avec lesquelles Véronique Souque-Luthinger, ancienne animatrice socio-culturelle, fait travailler des jeunes adultes présentant des troubles autistiques avec des Shetlands ou des Mérens. On est ébahi par les progrès des jeunes au bout de quelques mois. En pratique, l'équicienne a recours à un renforcement positif en fin de séance où le jeune adulte donne au cheval des morceaux de carotte et de pomme, qu'il a préparés lui-même, de façon « à prendre conscience de l'autre, de l'animal, qui lui a fait plaisir durant quelque temps », insiste-t-elle. La séance dure une heure pour la somme de 62€. Mais quelquefois elle se poursuit un peu plus longtemps... Apparemment, ces jeunes ne bénéficient pas de prise en charge, même partielle. Pourtant « cela entraîne un moindre recours aux médicaments, tant pour les enfants que pour les parents », observe Véronique Souque-Luthinger.

Enfin, une courte vidéo nous a montré une médiation particulière, où l'on n'assiste à une action de l'humain sur l'animal, et non pas de l'animal sur l'humain comme dans les cas vus auparavant. Chloé Mulier, se présentant comme « praticien prospectif », décrit la Trust Technique (technique basée sur la confiance réciproque), une méthode inventée par l'anglais James French il y a une trentaine d'années et consistant à « faire interagir les activités mentales » de l'animal et de l'humain en vue d'accéder à un état de sérénité, de calme. Ceci sans contact tactile, ni échange verbal, ni même regard particulier entre les deux. La vidéo montre comment cette technique calmerait un cheval nerveux sinon agressif, allant même jusqu'à ce qu'il se couche et s'endorme. Chloé Mulier indique que cette méthode de maîtrise mentale a déjà été testée en 2020, et devrait faire l'objet d'une recherche plus approfondie sur des souris au printemps 2023 dans un laboratoire de l'INRAE à Toulouse. En outre, elle assure que cette opération fonctionne avec des animaux comme le chien, la vache, la chèvre et même l'ours ou le lion.

Au terme de cette journée, on ne peut que se féliciter de la richesse des informations, de la diversité, l'enthousiasme et l'écoute des intervenants, et enfin de la qualité humaine des témoignages.

Denis Sergent  
Journaliste scientifique